



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SUBMISSION À :
 Agence Parcs Canada
 30, rue Victoria (PC-02-F)
 Gatineau (Québec) J8X 0B3

**REVISION 002 TO AN
 INVITATION TO TENDER**

**RÉVISION 002 À UNE
 INVITATION À SOUMISSIIONER**

The referenced document is hereby revised;
 unless otherwise indicated, all other terms and
 conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf
 indication contraire, les modalités de l'offre
 demeurent les mêmes.

Issuing Office - Bureau de distribution :
 Agence Parcs Canada
 30, rue Victoria (PC-02-F)
 Gatineau (Québec) J8X 0B3

Title - Sujet : Réparation de ponceau Bennett Brook, Parc national de Fundy	
Solicitation No. - N° de l'invitation : 5P201-19-0016/A	Date : Le 19 avril 2019
Amendment No. - N° de modification : 002	
Client Reference No. - N° de référence du client : 1765	
GETS Reference No. N° de reference de SEAG : PW-19-00870651	

Solicitation Closes - L'invitation prend fin : At - à : 14h00 On - le : 25 avril 2019	Time Zone - Fuseau horaire HAE
--	--

F.O.B. - F.A.B. :
Plant - Usine : **Destination :** **Other - Autre :**

Address Enquiries to - Adresser toutes demande de renseignements à : Jason Mulligan

Telephone No. - N° de telephone : (819) 420-5107	Fax No. -N° de télécopieur : (819) 420-9626	Email Address – Courriel : Jason.Mulligan2@canada.ca
--	---	--

Destination of Goods, Services, and Construction - Destination des biens, services, et construction :
 Voir l'invitation originale

TO BE COMPLETED BY THE BIDDER - À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE

Vendor/ Firm Name - Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur :	
Address - Adresse :	
Telephone No. - N° de telephone :	Fax No. - N° de télécopieur :
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée a signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur	
Signature :	Date :

Solicitation No. - N° de l'invitation :
5P201-19-0016/A

Amd. No. - N° de la modif. :
002

Contracting Authority - Autorité contractante :
Jason Mulligan

Client Ref. No. - N° de réf. du client :
1765

Title – Titre :
Réparation de ponceau Bennett Brook, Parc national de Fundy

Révision 002

Cet amendement vise à répondre aux questions des soumissionnaires.

Q2. Avez-vous de l'information sur le débit du ruisseau? Le pouvoir d'écoulement est nécessaire pour le calcul et le coût des travaux occasionner par les contrôles temporaires des eaux.

R2. Les données de débit actuelles ne sont pas disponibles à l'emplacement du ponceau. Le débit est variable selon le niveau d'eau et la capacité disponible du lac Bennet. Des études antérieures ont signalé des débits des $2\text{m}^3/\text{s}$ pour des tempêtes d'une période de récurrence de 2 ans et $7.5\text{m}^2/\text{s}$ pour des tempêtes d'une période de récurrence de 50 ans. Les études disponibles seront partagées avec la firme gagnante pour être utilisées dans leur calcul des contrôles temporaires des eaux selon leurs interprétations des données.

Q3. Quelques questions à propos de la soumission du projet noté ci-dessus, en particulier le mur de soutènement.

On fabrique des murs de soutènement « Gravix » (un mur du style au département de transports et infrastructures, similaire au mur en forme T).

On fabrique ces murs pour les murs de têtes de ponceau à dalot pour la province du Nouveau-Brunswick.

Dans la section 32 32 34, 2.1.5.5 du cahier des charges, le mur doit être fabriqué de bloques solides et non de type remplissage, semblable au devis de la province. Cependant les dessins montrent un système « Stone Strong » qui est de type remplissage. Les deux systèmes sont-ils autorisés ?

Sous la section 1.2.1.1, on fait référence à une technique de coulage à sec généralement utilisée pour les petits murs de soutènement à blocs, avec un affaissement similaire pour coulage à sec uniquement.

Les gros blocs sont coulés par voie humide seulement pour atteindre la géométrie (la partie supérieure doit être inclinée) et pour obtenir l'aspect architectural.

R3. Pour les murs de soutènement préfabriqués, les murs pleins et de type remplissage seront acceptés. Les blocs de murs de soutènement peuvent être coulés par voie humide ou sèche conformément aux exigences du fabricant.

LES AUTRES CONDITIONS NE CHANGENT PAS